

HEADLINE^{MD} DUO DEUX
(Composante du mélange en réservoir Headline Duo)

Fongicide

Granulés mouillables

GARANTIE:

Boscalid 70%

N^O D'HOM. 28863 LPA

CONTENU NET: 1,16 kg

Avertissement, contient l'allergène sulfites

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'UTILISATION



ATTENTION

POISON

SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU

AVERTISSEMENT – IRRITANT POUR LES YEUX

**EN CAS D'URGENCE DÛ À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU DES BIENS EN DANGER,
TÉLÉPHONER LE JOUR OU LA NUIT 1-800-454-2673**

BASF Canada Inc., 5025 Creebank Road Édifice A, 2^e étage, Mississauga, Ontario L4W 0B6
1-877-371-2273

HEADLINE^{MD} est une marque déposée de BASF.

PRÉCAUTIONS: Si l vous plaît, se référer à la brochure pour la liste complète.

PREMIERS SOINS: En cas d'ingestion, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas d'inhalation,** déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec les yeux,** garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Le patient devrait être traité selon les symptômes.

ENTREPOSAGE : 1. Conserver le produit non utilisé dans le contenant d'origine hermétiquement fermé. 2. **NE PAS** expédier ou entreposer près de la nourriture pour les humains et les animaux, des semences et des engrais. 3. Entreposer le produit sous clef dans un endroit frais, sec et bien ventilé et sans drain sous le plancher.

ÉLIMINATION : Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant : 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. 2. Rendre le contenant vide inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

2022-0975
2022-03-04

2022-0975
2022-03-04

GROUPE	7	11	FONGICIDE
--------	---	----	-----------

HEADLINE^{MD} DUO
Fongicide
Granulés mouillables

Contient les fongicides **HEADLINE^{MD} DUO UN** et **HEADLINE^{MD} DUO DEUX** pour usage dans les pois chiches, les pois secs et les lentilles

USAGE COMMERCIAL (AGRICOLE)

HEADLINE^{MD} DUO UN

GARANTIE:

Boscalid 25,2%
Pyraclostrobine..... 12,8%

HEADLINE^{MD} DUO DEUX

GARANTIE:

Boscalid 70%

Avertissement, contient l'allergène sulfites

N° D'HOM. 28862 LPA

N° D'HOM. 28863 LPA



ATTENTION POISON
SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU
AVERTISSEMENT – IRRITANT POUR
LES YEUX

CONTENU NET: 6,4 kg

CONTENU NET: 1,16 kg

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

EN CAS D'URGENCE DÛ À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU
DES BIENS EN DANGER, TÉLÉPHONER LE JOUR OU LA NUIT
AU 1 (800) 454-2673

BASF Canada Inc.
5025 Creekbank Road Édifice A, 2^e étage, Mississauga, Ontario L4W 0B6
1-877-371-2273

HEADLINE^{MD} est une marque déposée de BASF.

INFORMATION GÉNÉRALE

Cet emballage de **HEADLINE DUO**, contient des granules dispersables dans l'eau (WG). Les matières actives de **HEADLINE DUO** font partie de deux classes de fongicides soit les strobilurines et les anilides. **HEADLINE DUO** contient deux modes d'action différents pour les principales maladies et est efficace contre les pathogènes résistants aux autres fongicides. **HEADLINE DUO** inhibe la germination des spores, la croissance du mycélium et la sporulation du champignon sur la surface foliaire. La suppression optimale de la maladie est obtenue lorsque de **HEADLINE DUO** est appliqué de façon régulière dans un programme de pulvérisation de protection et est employé en rotation avec d'autres fongicides ayant un mode d'action différent.

MODE D'EMPLOI

Appliquer les doses recommandées de **HEADLINE DUO** tel que mentionné dans le tableau de la dose et de la période d'application. Appliquer de **HEADLINE DUO** avec un équipement de pulvérisation terrestre ou aérien. L'équipement devrait être vérifié régulièrement pour un ajustement approprié.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour la suppression des ravageurs dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser pour la suppression des ravageurs aquatiques. **NE PAS** contaminer l'eau d'irrigation, l'eau potable ou des habitats aquatiques en nettoyant l'équipement ou en éliminant les résidus.

Application par pulvérisateur agricole

NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer avec des gouttelettes plus petites que la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application aérienne

NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer lorsque le vent souffle à plus de 16 km/h à hauteur de vol au-dessus du site d'application. **NE PAS** appliquer avec des gouttelettes de pulvérisation plus petites que la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion **NE DOIT PAS** dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Pois chiches : Tableau de la dose et la période d'application

Culture	Maladie	Dose d'application
Pois chiches	Ascochyteose (<i>Ascochyta rabiei</i>) Pourriture sclérotique (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>) Pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	Mélange en réservoir HEADLINE DUO UN à une dose de 0,79 kg/ha avec HEADLINE DUO DEUX à une dose de 0,143 kg/ha

Appliquer **HEADLINE DUO UN** et **HEADLINE DUO DEUX** tel que spécifié ci-dessus au début de la floraison OU à l'apparition des symptômes des maladies les plus agressives (p. ex. l'ascochytose chez les pois chiches).

L'ascochytose chez les pois chiches progresse rapidement une fois établie, ainsi un dépistage hâtif est une condition essentielle au succès de n'importe quel programme fongicide.

NE PAS appliquer plus de 2 fois de ce mélange en réservoir par année
Intervalle avant la récolte: 30 jours

NE PAS effectuer d'applications consécutives de ce mélange en réservoir. Faire une rotation pour au moins une application avec un fongicide ayant un mode d'action différent de celui du Groupe 7 et du Groupe 11. Si la maladie persiste ou si les conditions météorologiques sont favorables au développement de la maladie, effectuer une autre application de **HEADLINE DUO UN** avec **HEADLINE DUO DEUX**.

Toute l'information exigée pour employer ce produit est contenue dans cette brochure.

Pois secs : Tableau de la dose et de la période d'application

Culture	Maladie	Dose d'application
Pois secs	Ascochytose (<i>Ascochyta spp.</i>) Pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>) Brûlure ascochytique (<i>Mycosphaerella spp.</i>) Blanc (<i>Erysiphe spp.</i>)	Mélange en réservoir de HEADLINE DUO UN à une dose de 0,79 kg/ha avec HEADLINE DUO DEUX à une dose de 0,143 kg/ha

Appliquer **HEADLINE DUO UN** et **HEADLINE DUO DEUX** tel que spécifié ci-dessus au début de la floraison OU à l'apparition des symptômes des maladies les plus agressives.

NE PAS appliquer plus de 2 fois de ce mélange en réservoir par année avec un intervalle minimum de traitement de 10-14 jours.

Intervalle avant la récolte: 30 jours

NE PAS effectuer d'applications consécutives de ce mélange en réservoir. Faire une rotation pour au moins une application avec un fongicide ayant un mode d'action différent de celui du Groupe 7 et du Groupe 11. Si la maladie persiste ou si les conditions météorologiques sont favorables au développement de la maladie, effectuer une autre application de **HEADLINE DUO UN** avec **HEADLINE DUO DEUX**.

Toute l'information exigée pour employer ce produit est contenue dans cette brochure.

Lentilles : Tableau de la dose et de la période d'application

Culture	Maladie	Dose d'application
Lentilles	Ascochytose (<i>Ascochyta spp.</i>) Pourriture sclérotique (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>) Pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>) Anthracnose (<i>Colletotrichum spp.</i>)	Mélange en réservoir de HEADLINE DUO UN à une dose de 0,79 kg/ha avec HEADLINE DUO DEUX à une dose de 0,143 kg/ha

Appliquer **HEADLINE DUO UN** et **HEADLINE DUO DEUX** tel que spécifié ci-dessus au début de la floraison OU à l'apparition des symptômes des maladies les plus agressives.

NE PAS appliquer plus de 2 fois de ce mélange en réservoir par année avec un intervalle minimum de traitement de 10-14 jours.

Intervalle avant la récolte: 30 jours

NE PAS effectuer d'applications consécutives de ce mélange en réservoir. Faire une rotation pour au moins une application avec un fongicide ayant un mode d'action différent de celui du Groupe 7 et du Groupe 11. Si la maladie persiste ou si les conditions météorologiques sont favorables au développement de la maladie, effectuer une autre application de **HEADLINE DUO UN** avec **HEADLINE DUO DEUX**.

Toute l'information exigée pour employer ce produit est contenue dans cette brochure.

MÉLANGE

1. S'assurer que le réservoir du pulvérisateur est propre avant l'emploi. Nettoyer le réservoir en respectant les recommandations relatives au nettoyage retrouvées sur l'étiquette du dernier produit utilisé.
2. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié d'eau et débiter l'agitation.
3. Ajouter au réservoir la quantité requise de **HEADLINE DUO**.
4. Continuer l'agitation lors de l'ajout du reste de l'eau dans le réservoir.
5. Après usage, nettoyer le réservoir du pulvérisateur.

MÉTHODES D'APPLICATION

Application terrestre

Appliquer **HEADLINE DUO** en respectant les doses et la période d'application mentionnée lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie. Employer un volume d'eau minimum de 100 L/ha sur les pois chiches, les pois secs et les lentilles. S'assurer de

recouvrir soigneusement le feuillage. Consulter les recommandations du fabricant de buse relativement à la pression de pulvérisation de chacune des buses.

Application aérienne

Appliquer **HEADLINE DUO** en respectant les doses et la période d'application énumérées (spécifiques aux cultures) lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie. Employer un volume d'eau minimum de 50 L/ha. S'assurer de recouvrir soigneusement le feuillage. Consulter les recommandations du fabricant de buses relativement à la pression de pulvérisation de chacune des buses.

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage – Application de pesticides par aéronef, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, une combinaison et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel sur les lieux de travail doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-877-371-BASF (2273). Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial.

Additifs

Ne pas utiliser d'additifs ou d'adjuvants à moins que spécifié autrement.

Zones tampons

L'utilisation des méthodes de pulvérisation ou d'équipement suivants n'exige pas une zone de tampon: pulvérisateur manuelle ou pulvérisateur à dos et traitement localisé.

Les zones tampons indiquées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et, dans la direction du vent, la bordure la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (par ex. prairies, forêts, plantations brise-vents, boisés, coupe-vents, endroits riverains ou bosquets), ou des habitats d'eau douce sensibles (tel que lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et milieux humides) ou des habitats marins ou estuariens sensibles.

Méthode d'application	Culture		Zone tampon (mètres) nécessaire pour la protection de:			
			Habitat d'eau douce d'une profondeur de:		Habitat estuarien / marin d'une profondeur de:	
			Moins 1 m	Plus que 1 m	Moins 1 m	Plus que 1 m
Pulvérisateur agricole*	Pois chiches, pois secs, lentilles		5	1	1	1
Aérienne	Pois chiches, pois secs, lentilles	Voilure fixe ou voilure tournante	150	10	10	1

* Dans le cas des pulvérisateurs agricoles, il est possible de réduire les zones tampons au moyen d'écrans de réduction de la dérive de pulvérisation. Les pulvérisateurs dont la rampe est équipée d'un écran sur toute sa longueur et qui s'étend jusqu'au couvert végétal permettent de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 70 %. L'utilisation d'une rampe d'aspersion dont chaque buse est munie d'un écran conique fixé à une hauteur maximale de 30 cm du couvert végétal permet de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 30 %.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

Toxique pour les organismes aquatiques, les plantes terrestres non visées et les petits mammifères sauvages. Les zones de tampon indiquées sous la section mode d'emploi doivent être respectées.

Afin de réduire le ruissellement des aires traitées vers les habitats aquatiques, éviter l'application aux endroits où la pente est modérée à abrupte, ou sur les sols compactés ou argileux.

Éviter d'appliquer si l'on prévoit de fortes pluies.

On peut réduire la contamination des zones aquatiques causée par le ruissellement en aménageant une bande végétative entre la surface traitée et la bordure du plan d'eau.

Le boscalide présent dans **HEADLINE DUO** est persistant et a des effets rémanents; il est recommandé de ne pas utiliser de produits contenant du boscalide dans les endroits traités avec ce produit lors de la saison précédente.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Prendre note que **HEADLINE DUO** contient à la fois un fongicide du Groupe 7 (boscalide) et du Groupe 11 (pyraclostrobine). Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au **HEADLINE DUO** et à d'autres fongicides du groupe 7 et groupe 11. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides:

- Respecter soigneusement le mode d'emploi sur l'étiquette concernant l'utilisation répétée de **HEADLINE DUO** ou autres fongicides des groupes 7 et 11 tel que spécifié dans la section Restrictions et Limitations spécifiques aux cultures de l'étiquette. **NE PAS** effectuer plus de (2) applications consécutives de **HEADLINE DUO** avant de faire une rotation pour au moins une application avec un fongicide ayant un mode d'action différent de celui du Groupe 7 et du Groupe 11.
- Utiliser **HEADLINE DUO** dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à un représentant de BASF au 1-877-371-2273 ou à l'adresse www.agsolutions.ca.

RESTRICTIONS ET LIMITATIONS

1. Ne pas pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées lors de l'intervalle de retrait sécuritaire de 48 heures.
2. Toutes les cultures peuvent être pâturées ou servir d'aliment pour le bétail.
3. Une restriction de reprise de semis de 14 jours est nécessaire pour toutes les cultures n'apparaissant pas sur l'étiquette
4. Les individus qui font l'application doivent utiliser un équipement de pulvérisation à rampe terrestre avec une cabine fermée. Une cabine fermée se définit comme une cabine offrant une barrière hermétique qui protège totalement l'occupant et empêche le contact avec les pesticides à l'extérieur de la cabine.
5. NE PAS utiliser dans les serres.

PRÉCAUTIONS

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. Nocif si avalé. Ne pas avaler.
3. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
4. Se laver soigneusement après la manipulation du produit et avant de manger, boire ou fumer.
5. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des bas et des chaussures lors du mélange et du remplissage, de l'application, du nettoyage et des réparations. Porter des lunettes de protection ou un écran facial lors du mélange/remplissage.
6. Si les vêtements deviennent contaminés, les retirer et laver séparément de la lessive ménagère avant de les porter à nouveau.
7. Nettoyer l'équipement de pulvérisation soigneusement après l'usage.
8. Ne pas contaminer l'eau d'usage domestique ou d'irrigation, les lacs, les cours d'eau ou les étangs lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Le patient devrait être traité selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

1. Conserver le produit non utilisé dans le contenant d'origine hermétiquement fermé.
2. **NE PAS** expédier ou entreposer près de la nourriture pour les humains et les animaux, des semences et des engrais.
3. Entreposer le produit sous clef dans un endroit frais, sec et bien ventilé et sans drain sous le plancher.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

2022-0975
2022-03-04

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.